

samedi 9 avril 2011

La France va dire non aux gaz de schiste

Les opposants aux gaz de schiste viennent de remporter la victoire décisive en France. Le pays devrait interdire l'exploration et l'exploitation de cette ressource controversée par une loi qui sera examinée en urgence au Parlement. C'est ce que rapportent plusieurs médias français en début d'après-midi. Les élus français devraient donc se pencher sur la question.

Selon le texte proposé, «l'exploration et l'exploitation des mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux non conventionnels, par des forages verticaux comme par des forages horizontaux suivis de fracturation hydraulique de la roche, sont interdites sur le territoire national».



Selon des propos rapportés par des quotidiens français, la décision a été applaudie par l'écologiste José Bové, un farouche opposant à l'exploitation des gaz de schiste. «Je suis excessivement prudent face à cette annonce gouvernementale tant qu'une loi ne sera pas votée pour formaliser cet abandon officiel», a-t-il affirmé.

Déjà le gouvernement français s'était montré de plus en plus froid face à cette exploitation. En mars dernier, le Premier ministre François Fillon avait prolongé et élargi le moratoire sur la recherche et le forage de gaz ou d'huile de schiste.

Tout comme au Québec, le débat entourant les gaz de schiste fait rage en France. Des permis d'exploration ont été accordés en 2010 dans le Sud de la France par l'ex-ministre à l'Écologie Jean-Louis Borloo, sorti depuis du gouvernement.

Inconnus il y a quelques mois, les gaz de schiste appelés gaz non-conventionnels dans l'Hexagone ont pris le devant de la scène en quelques semaines.

Après un papier très critique publié dans le New York Times où plusieurs documents confidentiels mettant en cause cette ressource ont été mis à jour, le respectable quotidien Le Monde a dressé un portrait au vitriol de ces gaz.

«Les industriels ont mis dans leurs tuyaux – traversant terres arables et nappes phréatiques – des adjuvants chimiques. Des substances qui empoisonne les terres et au sujet desquelles règne la plus grande opacité», est-il écrit